



Le Bulletin

N° 68 Juin 2026

ALBATROS 06 - Association de bénévoles fondée en 1993, ayant pour but l'accompagnement des personnes en fin de vie, des grands malades, des personnes âgées dans les hôpitaux, cliniques et EHPAD du 06 avec lesquels nous avons une convention de partenariat. Groupe de soutien aux personnes en deuil.

ALBATROS 06 est membre de la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP)

ALBATROS 06 est agréée par l'ARS-PACA.

Siège: Clinique SAINT DOMINIQUE - 18 Avenue Henry Dunant 06100 Nice – Tél : 04 93 51 59 63 - 06 72 25 82 62
E-mail : contact@albatros06.fr – **site internet :** www.albatros06.fr

Editorial de la Présidente



Bien chers Bénévoles accompagnants, Bien chers Adhérents

J'ai choisi de partager avec vous une vision de la fin de vie qui me parle, celle de Marie De Hennezel, dans l'un de ses derniers livres « la mort sereine » à partir de ses propres expériences d'accompagnement.

La loi sur le « suicide assisté » ou sur « l'euthanasie » inquiète les personnes âgées qui redoutent de subir des pressions pour qu'elles s'auto-effacent.

Dans des récits anciens recueillis par les ethnographes qui se sont intéressés au comportement des Inuits, qui ont une relation très spirituelle à la mort, on nous parle d'ainés qui restent en arrière dans un déplacement hivernal, ou bien se retirent dans un igloo abandonné ou un abri naturel, en disant au groupe de continuer sans eux. En Inde, les Jaïns, pratiquent un rite de jeûne en fin de vie, considéré comme un acte de détachement, une acceptation profonde de la mort provoquée. Un cheminement spirituel.

A une époque où la médecine n'était pas aussi technique et performante, nos anciens mouraient d'abord chez eux, entourés de leur famille, souvent accompagnés par leur médecin de famille, d'une mort alors considérée comme « naturelle ». Personne ne les forçait à s'alimenter ; ils perdaient

l'appétit et l'acceptaient.

Nous nous trouvons aujourd'hui confrontés à la question de la fin de vie, à l'aube d'une nouvelle ère en matière d'accompagnement des personnes âgées qui envisagent leur fin de vie « comme une belle porte de sortie ».

Certaines de ces personnes âgées, souhaitent, le moment venu, s'éteindre doucement comme une petite bougie. Marie de Hennezel nous rend compte d'une mort douce, dite « à l'indienne » ou « mort à l'ancienne » quand on se laisse mourir, en cessant de s'alimenter et, progressivement en arrêtant de boire. Cette nouvelle modalité de « l'art de mourir » est pratiquée par des personnes âgées en bonne santé, sans maladie grave, sans traitements lourds, sans état dépressif qui conduit à un « syndrome de glissement ».

Regarder s'approcher la mort doucement, pour prendre le temps de ses adieux.

Il y a dans cette « leçon de vie » un possible choix à respecter (quand il surgit avec lucidité) qui nécessite une grande maturité personnelle, une belle vigueur d'âme.

Choisir sa mort « comme un fruit mûr ». Choisir la « liberté » de se donner le temps de tout vivre, de parler, se raconter, se dire adieu, pleurer ensemble, demander pardon pour toutes les blessures d'âme et s'alléger avant le jour de l'envol.

Une mort à l'indienne est un choix mûri, spirituel et paisible, entrepris seulement quand le corps ne peut plus servir, quand la vie est considérée comme achevée.

Nous tous bénévoles, connaissons bien ces moments de proximité avec tant de personnes si vulnérables qui nous touchent, qui donnent du sens à notre existence, et qui finissent par nous transformer, nous humaniser.

La loi actuelle donne le droit aux malades de « refuser les traitements, les médicaments, les soins. »

Il me semble bien que cette « mort à l'ancienne » soit dans le prolongement de ce droit-là.

Marie-France



BENEVOLES EN FORMATION INITIALE 2025-26

Faites comme eux ... Venez nous rejoindre



Tyfenn



Isabelle



Sarah



Maman



Stefan

Bienvenue à eux



Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) Les avantages pour un bénévole

Savez-vous que vous pouvez valoriser votre expérience de bénévolat dans une demande de VAE : Validation des Acquis l'Expérience ?

Ce dispositif, réformé par la loi du 22 Décembre 2022, qui vise à le simplifier, prévoit que toute personne ayant une expérience en lien avec la certification visée, sans condition de durée, peut prétendre à une VAE.... Et cela comprend **le BENEVOLAT**.

Il vous est possible de vous appuyer sur le « passeport » publié par France-Bénévolat un « livret personnel de reconnaissance de l'expérience bénévole et de valorisation de l'expérience bénévole, et de valorisation des compétences mobilisées et/ou acquises ».

Il est reconnu comme pièce justificative pour les dossiers de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Faire un bilan de compétences, dispositif reconnu et encadré par l'Etat, vous permet d'analyser vos compétences, aptitudes et motivations.

Il constitue un outil stratégique pour construire un projet professionnel solide, réaliste et aligné avec les besoins du marché de l'emploi.

Accessible à tous les actifs, le bilan de compétences est un levier efficace pour sécuriser votre parcours professionnel et anticiper les évolutions de votre métier.

Marie-France

Adresses Utiles :

www.francebenevolat.org

www.francebenevolat.org/notre-association/passeport-benevole

<https://www.francebenevolat.org/notre-association/passeport-benevole/commandez-un-passeport-benevole>

Nice-Benevolat 06 : Centre Social La Ruche, 3 rue TRACHEL 06000 (mardi et vendredi 10-12 et 14-16)
Christiane CAVALIER - 04 93 82 18 87 - www.nicebenevolat@gmail.com

**Réunion de Présentation des bénévoles ALBATROS06
à la Clinique de L'Estagnol d'Antibes 16/12/25-14h**



Dr Mélanie Pirat, Marie-France, Françoise, Antonietta, Carlo Fameo, Barbara, Vincent, Sylvie, Lucille Beenen, Catherine Bravoin, Anne Fournet-Fayard

Présents Clinique de l'Estagnol

Anne FOURNET FAYARD Directrice, Docteur Mélanie PIRAT – Médecin Coordinateur
Catherine BRAVOIN – Adjointe Directrice, Carlo FAMEO – Directeur Adjoint

Mardi 16 décembre 2025 14h - compte rendu :

La clinique SSR de l'Estagnol à Antibes: 109 lits

La clinique a déposé une demande de lits en SP en décembre 2025 auprès de l'ARS.

Les patients accueillis dans la clinique sont suivis en Oncologie.

La présence des bénévoles sera affichée au sein de la clinique ainsi que dans le livret d'accueil.

Une réunion d'accueil sera organisée pour présenter les bénévoles Albatros 06.

Lors des 3 « staffs » chaque semaine, les médecins indiquent au médecin coordinateur les noms des patients sélectionnés pour l'accompagnement par les bénévoles Albatros 06.

Les bénévoles débiteront leurs accompagnements à partir du 16 Janvier 2026, à raison d'une fois par semaine (excepté Sylvie qui viendra tous les 15 jours).

Les coordonnées ont été échangées entre les intéressés afin que chaque bénévole prévienne le cadre de santé Mme Lucille BEENEN, par email : ezf.ide.estagnol@sedna-santé.com en cas d'empêchement dans leur jour de venue.



Le LYS d'OR pour notre bénévole Michelle SORRENTINO



Le « Festival International des Lys d'Or » de Cannes récompense les parcours de résilience qui amènent aux métiers d'accompagnement : coach, thérapeute...

Cette année il avait lieu au Palais des Festivals de Cannes le 9 janvier 2026.

Michelle SORRENTINO, bénévole Albatros 06 depuis 2019 a candidaté dans le cadre de son activité professionnelle de « Funeral planner » et de la création de "Une Fin en Soie".

Et elle a reçu le trophée !

En effet le décès de ses proches et son bénévolat à ALBATROS 06 lui ont donné des idées pour proposer des services uniques pour mieux accompagner lors de la fin de vie, les obsèques et l'après décès. Un parcours de résilience où les aléas de la vie deviennent formateurs et sont mis à profit !

Michelle a obtenu 10 invitations pour l'association afin de monter les marches du Palais des festivals de Cannes et participer à cette soirée riche en émotions : spectacles, conférences, cocktails. Ses amies bénévoles d'Albatros 06 sont venues pour la féliciter ...



Michelle, Dominique, Barbara, x, Maryse, Marie-Danielle et Lauriane



Film « à demain sur la lune ... »
de Thomas BALMÈS

Ce film, présenté et animé par le docteur Bottero, est passé à Nice. Nous étions 4 membres d'Albatros 06 à assister à la projection.

Je n'ai aucunement la prétention d'en faire ici une critique. Mais plutôt de dire mon ressenti et ce que j'y ai appris.

Nous avons, tout au long de ce film documentaire suivi une famille, et plus particulièrement une jeune femme d'une quarantaine d'années atteinte d'un cancer. Nous avons suivi toutes les étapes de son parcours thérapeutique jusqu'à l'annonce du fait qu'il n'y avait plus de traitement curatif possible et qu'il lui était proposé de finir ses jours, accompagnée de sa famille, dans le service de soins palliatifs de Calais.



Histoire très émouvante bien sûr, mais l'originalité de ce film réside dans le fait que ce service intègre un accompagnement par un cheval, **Peyo**. Ce dernier étant doué d'empathie pour les personnes en fin de vie et les apaise.

Il nous a été dit que Peyo restait à l'entrée de la chambre et y entrait tout seul lorsque la fin était là.

J'avoue que je n'avais aucune connaissance de cette spécificité des chevaux, bien que je connaisse le pouvoir apaisant des animaux domestiques.

Ce cheval est devenu un lien entre la patiente et ses enfants qui se baladaient sur la plage avec lui. Ce qui peut laisser entrevoir un deuil moins difficile.

Émouvant.....

Dominique DULAU
Bénévole Albatros 06



Le Centre Antoine Lacassagne (CAL) :
Un centre de lutte contre le cancer au service des personnes
par Marie-Charlotte BOUËSSEAU

A l'invitation de la Direction Générale du Centre Antoine Lacassagne (CAL), de nombreuses personnes étaient réunies le 20 Janvier 2026 pour la traditionnelle cérémonie des vœux ; une occasion de revenir sur le rôle de cette institution de lutte contre le cancer et sur son approche holistique. Les autorités locales parmi lesquelles Monsieur Laurent Hottiaux, préfet des Alpes Maritimes, Monsieur Hervé Cael représentant du maire de Nice, Monsieur Charles Ginesy, président du Département des Alpes Maritimes et l'équipe de Direction du CAL, en particulier son Directeur Général, Professeur Emmanuel Barranger, ont présenté quelques aspects marquants du CAL, insistant sur son engagement en matière d'innovation (avec par exemple l'inauguration en 2025 d'un scanner spectral, le 1^{er} de ce type dans la région) mais aussi sur son approche globale du soin (avec en particulier un suivi au domicile visant à diminuer les effets secondaires des traitements). L'Institut Mozart (<https://mozart.departement06.fr/>) créé en collaboration avec le CAL, a été mentionné comme l'une des initiatives permettant l'accompagnement des patients (environ 500 à ce jour) et des aidants durant leurs parcours thérapeutiques. Le CAL prête également une attention particulière à l'aménagement de ses locaux avec, l'an passé, la réalisation de fresques murales signées de l'artiste César Maffi.

Le projet de l'établissement inclut aussi des éléments importants pour la qualité de vie au travail d'environ un millier de salariés ; des formations sont proposées parmi lesquelles un MOOC de soins palliatifs pour lequel 1700 personnes sont inscrites :

<https://mooc-soins-palliatifs.centreantoinelacassagne.org/>).

En 2026 ce projet d'établissement sera renforcé dans toutes ses dimensions avec notamment de nouveaux équipements **et la création d'une unité de soins palliatifs**.

La cérémonie a été marquée par la remise des médailles d'honneur aux soignants, techniciens, administrateurs, en reconnaissance de leurs longues carrières dans le centre, au service des patients.



Marie-Charlotte Bouësseau
Bénévole ALBATROS06 au CAL

Café annuel des bénévoles de la Fondation PAULIANI

Une fois par an, Madame **Annie Couty de Weweire**, directrice de la fondation Pauliani a la délicatesse d'organiser un café à l'attention des bénévoles de l'établissement.

Nous étions une quinzaine de personnes (bénévoles et personnel de l'établissement) à nous présenter et échanger avec cette dame et le psychologue référent, M. Nasser Bouguerra. Moment très agréable et convivial.

A l'issue de cette discussion, nous était offert un café assorti de pâtisseries.

Ce petit moment de reconnaissance du dévouement pour les bénévoles a été très apprécié.

Notre bénévole Jussara est la dernière à droite...

Dominique DULAU



Nouvelle Maison des Petites Sœurs des Pauvres dans l'ancien monastère des Clarisses (Ste Colette) à CIMIEZ



Notre association Albatros 06 avait le privilège depuis 24 années d'organiser au Monastère Ste Colette des journées de formation initiale ou continue, nos Assemblées Générales avec un sympathique pique-nique à midi sous les arbres accueillants nous offrant leurs ombrages, sur les pelouses du parc.

Nous gardons de merveilleux souvenirs de toutes ces journées et de l'accueil toujours si chaleureux de la mère Marie Colette responsable de l'organisation de l'occupation des salles du monastère St Colette.

Les années passant, les religieuses ont vieilli, certaines nous ont quittés, ce merveilleux monastère a été mis en vente.

Les religieuses qui ont acheté le monastère (petites sœurs des pauvres) ont pour projet maintenant de construire des appartements locatifs à des personnes qui ont de petits moyens. De grands travaux ont été entrepris. Nous ne savons pas encore si nos bénévoles pourront y trouver leur place auprès de personnes malades ou en fin de vie, mais nous en gardons l'espoir.

Marie-France

← Mère Catherine et nos bénévoles :
Marie-Danielle, Jeannine, Francine et Catherine.
Accroupie : Barbara , par un froid glacial ...

Première formation à l'accompagnement à l'EHPAD GROSSO par Marie-France



C'est avec plaisir qu'ALBATROS 06 a été convié auprès de tout le personnel (soignants et non-soignants) pour une formation sur l'accompagnement des personnes âgées en fin de vie.

Quel bonheur d'avoir pu répondre à toutes les personnes présentes, depuis les agents de service jusqu'au médecin, et de leur avoir apporté les réponses à leurs besoins, afin de leur permettre d'ÊTRE au plus près de chaque personne âgée pour leur apporter leur magnifique humanité et leur affection sincère.

Marie-France

Principales dispositions de la loi du 26 mai 2026 « visant à garantir l'accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs »

Désormais les soins palliatifs sont englobés dans la notion nouvelle

"d'accompagnement et de soins palliatifs".

But : "garantir une prise en charge globale et de proximité de la personne malade et de ses proches, dans un délai compatible avec son état de santé, afin de préserver sa dignité, son autonomie, sa qualité de vie et son bien-être".

Un référent "accompagnement et soins palliatifs" devra être nommé dans tous les établissements délivrant ces soins.

Création d'organisations territoriales spécifiques pilotées par les ARS. Ces organisations assureront la coordination des intervenants et devront renforcer l'accès effectif aux soins palliatifs à domicile.

Augmentation des crédits alloués avec objectif **deux USP par région** avant 2031.

Stratégie nationale pluriannuelle de l'accompagnement et des soins palliatifs, définie par le gouvernement.

Renforcement de la formation des professionnels de santé, avec notamment une filière universitaire dédiée à l'accompagnement et aux soins palliatifs et un diplôme d'études spécialisées (DES) en médecine palliative.

Nouvelles maisons d'accompagnement et de soins palliatifs

La loi crée une nouvelle catégorie d'établissement médico-social :

les maisons d'accompagnement et de soins palliatifs. (établissements de droit public ou de droit privé à but non lucratif).

Ces petites unités de vie, intermédiaires entre le domicile et l'hôpital, doivent accueillir et accompagner les personnes en fin de vie **dont l'état médical est stabilisé**.

Elles ont vocation à prendre le relai de l'hébergement à domicile lorsque cela ne peut plus être poursuivi. Elles pourront également accueillir des personnes relevant d'une prise en charge palliative pour permettre le répit de leurs proches. Elles offriront également un accompagnement aux proches aidants et aux proches endeuillés.

Les possibilités d'intervention des associations de bénévoles au domicile des malades en fin de vie sont assouplies.

Plan personnalisé d'accompagnement

Dans le cadre de l'annonce d'une maladie grave ou d'aggravation d'une pathologie chronique ou de début de perte d'autonomie, le patient pourra bénéficier **d'un plan personnalisé d'accompagnement**, après discussions avec le médecin ou un professionnel de santé de l'équipe de soins. Ce plan portera sur l'anticipation, la coordination et le suivi des prises en charge sanitaire, psychologique, sociale et médicosociale du patient et de son entourage, y compris après le décès.



Photos des formations 2026

Samedi 24 janvier – VŒUX de BONNE ANNÉE 2026



Jeannine, Maryse, créatrice du décor de table, Marie-France, Francine et Antonietta



Pina, Jussara, Yvonne, Sylvie et Françoise



Lilian, Yvonne et Charles



Monique, Francine et Yvonne

**28 février 2026 – FC : la fin de vie dans les différentes religions
par Mr Jean-Pascal CHOURY**



Marie-José, Barbara, Lauriane, Isabelle, Jean-Pascal Choury, Pina devant Kristina, Michel, Jeannine, Sylvie, Marie-France, Lilian, Diane, Francine, Marie-Charlotte, Guillemette et Maryse.
Accroupis : Françoise, Charles et Dominique.



Francine, super-bénévole au CAL
Merci pour ton dévouement de 9 ans à ALBATROS 06



Merci, chère Francine, d'avoir su, avec chaleur et douceur, accompagner les patients du Centre Antoine Lacassagne (CAL) dont tu savais si bien me parler avec tant d'émotion que j'avais l'impression d'entrer dans la chambre avec toi, mais je n'avais pas le même courage pour aller vers ces grands malades.

Merci pour les patients que tu as soulagés par ta seule présence assidue et ton écoute ; tu les aimais et les suivais jusqu'aux avis de décès de Nice-Matin et ajustais alors tes statistiques en conséquence.

Le C.A.L était « ta maison » pendant sept ans tous les mercredis, après une heure de tramway et une montée fatigante, mais le courage ne te manquait jamais pour aller vers les patients souffrants.

Les mois d'été, avec regret, tu les « abandonnais » pour ta propriété du Var et des vacances en famille.

Avec discrétion, tu as croisé au C.A.L les bénévoles d'autres associations qui avaient la même mission que toi : entourer les

patients.

Merci pour ton aide aux formations où tu me secondais et le plaisir était partagé.

Et puis, ta santé devenue chancelante, tu as eu la sagesse de te retirer « sur la pointe des pieds », comme la danseuse dont tu devais faire ton métier si tu n'avais pas rencontré l'amour ...

Tu étais humaine ; cette qualité héritée de ton père, grand-père et arrière-grand-père, tous trois médecins. C'est du courage de savoir partir quand les forces vous abandonnent.

La musique, ta passion, te permettra de t'évader.

Notre amitié restera intacte ; qui accompagnera l'autre ??

Être bénévole est un privilège.

Merci d'avoir fait vivre ALBATROS.06

Guillemette CONTESSO,
Vice-Présidente ALBATROS 06



Au revoir chère Francine,

J'espère que nous nous reverrons ; en tout cas je garderai de toi l'image d'une femme agréable, sociable et d'une énergie inépuisable, toujours prête à aider ; cependant tu as aussi un caractère « bien trempé »

Tu as voulu trop en faire et surtout, tu n'aurais pas dû tomber.

Je te souhaite une agréable « retraite » qui, je suis certain, ne sera pas sans activités.

Notre association et notre bureau te seront toujours ouverts.

Je t'embrasse avec tendresse.

René MARIOTTI, bénévole de structure

Grace à toi, Francine, j'ai réussi à introduire l'idée que les bénévoles chantent avec les soignants de la clinique St Dominique. C'est ton amour du chant qui fut mon inspiration ; encore Merci !

Dès que tu as récupéré, nous t'attendons pour rejoindre la chorale !!!

Marie-France JUEL-GRONBJERG
Présidente ALBATROS 06



**8 mars 2026 – FC : Les premiers gestes qui sauvent
par les Sapeurs-Pompiers des AM**



Josiane, Francine, Maryse, Nadine, Marie-Danielle, Marie-Charlotte,
Vanessa Kraft, Marie-France, **Yohann Stastny**, Guillemette, Bina, Marie-José, Erik,
Accroupi(e)s : Lauriane, Françoise, Dominique, Charles, Isabelle et Lilian.

**28 mars 2026 – FI : Les obstacles à l'écoute
par Marie-France JUEL-GRONBJERG**



Michel, Sylvie, Marie-France, Laëtitia, Tyffenn, Isabelle et Lauren. Accroupi : Roger

11 avril 2026 – FI : La Reformulation par Marie-France JUEL-GRONBJERG



Pina, Michel, Isabelle, Sylvie, Laëtitia, Marie-France et Lilian. Accroupis: Roger et Sarah.

**16 mai 2026 – FI : la Communication non verbale
par Marie-France JUEL-GRONBJERG**



Erik, Stefan, Pina, Michel, Marie-France, Tyffenn, Jeannine, Sarah, Isabelle et Sylvie .

*6 juin 2026 – FI : la communication non violente
par Marion HONORÉ, Psychologue*



Erik, Isabelle devant Stefan, Pina, Michel, Sylvie, Marie-France, Jeannine, Marion et Roger.

*13 juin 2026 – FC : les soins palliatifs au domicile dans le 06
par le Dr Yvon BOTTERO. médecin coordonnateur SP à domicile*



Noëlle, Jussara, Claire, Lauriane, Sylvie, Lilian, Josiane, Dr Yvon Bottero, Marie-Danielle, Marie-France, Nadine, Guillemette et Pina – Accroupi : Roger.

CARNET ROSE

*Bienvenue Gabriel, né le 12/2/26
Petit fils de Jussara GARESTIER*



*Bienvenue Romane, née le 28/2/2026
Petite fille d'Yveline MILEWSKI*



COMMENT SOUTENIR L'ASSOCIATION ALBATROS 06

- 1 - Vous pouvez prendre votre cotisation annuelle de **30 euros**
Vous serez simplement adhérent et recevrez le bulletin.
Vous pourrez assister, chaque mois, à notre formation continue
(voir le programme dans le site www.albatros06.fr)
- 2 - Vous avez la possibilité de faire un don ou un legs.

L'Association ALBATROS 06 est une association loi 1901, reconnue
« Association aux Caractères d'Assistance et de Bienfaisance »
Elle est donc habilitée à recevoir des dons et des legs.

BULLETIN D'ADHESION (ou RENOUVELLEMENT ANNUEL)

à retourner à : ALBATROS 06 – Clinique St Dominique -18 avenue Henry DUNANT- 06100 NICE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphones :

e-mail :

Je souhaite adhérer à ALBATROS 06 (30 € par an)
(donnant droit à assister à la formation continue)

ou DON à votre convenance :

(la cotisation et le don sont en partie déductibles des impôts)

Ex : un don de 30 euros vous revient à 11 euros après déduction fiscale

un don de 50 euros vous revient à 17 euros après déduction fiscale.